

1 REGLEMENT GENERAL

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 8 OCTOBRE 2026

1.1 CALENDRIER GENERAL RECAPITULATIF

DATE	OBJET	INFORMATIONS PARTICULIERES
24 SEPTEMBRE 2026	CMR ÎLE-DE-FRANCE	Visioconférence
8 OCTOBRE 2026	REUNION DES CAPITAINES D'EQUIPES numéro 1	Visioconférence
8 OCTOBRE 2026 23H59	CLÔTURE DES ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT HANDBALL	Sur MySportU Tuto
15 OCTOBRE 2026	REUNION DES CAPITAINES D'EQUIPES numéro 2	Visioconférence
30 OCTOBRE 2026	CONSULTATION DES CALENDRIERS	Sur MySportU
5 NOVEMBRE 2026	DEBUT DES RENCONTRES HAND A 7	

1.2 MODALITES DE PARTICIPATION

1.2.1 LICENCE FF SPORT U ET CARTE ETUDIANTE OBLIGATOIRES

L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu'après présentation, à l'organisateur ou à son représentant (**délégué, arbitre**) et au **capitaine de l'équipe adverse**, de sa **licence 2026/2027** dématérialisée ou d'une attestation produite par son AS, **accompagnée de sa carte étudiante de l'année en cours** (ou d'un certificat de scolarité).

La présentation des pièces ci-dessus atteste :

- ✓ que l'étudiant appartient à l'établissement concerné,
- ✓ que l'AS dispose de l'attestation de l'étudiant ayant répondu positivement à toutes les questions du questionnaire de santé. Si tel n'est pas le cas, l'AS est en possession du certificat médical de non contre-indication à la pratique du Handball en compétition.

ATTENTION : En cas de non-présentation de la carte étudiante et afin de pouvoir jouer, l'arbitre ou le capitaine de l'équipe adverse émettra un signalement sur la feuille de match avant le début de la rencontre. Le statut d'étudiant devra être justifié à posteriori auprès de la LIFSU **afin de valider le résultat du match**.

En cas de manquement à ces dispositions, ou de fraude, même constatés à posteriori, les sanctions suivantes seront appliquées : match perdu par pénalité + sanction prononcée par la CMR et la commission de discipline le cas échéant.

Le responsable d'équipe ou l'entraîneur doit OBLIGATOIREMENT être en possession d'une licence ENCADRANT.

1.2.2 INTEGRATION DES LICENCES INDIVIDUELLES ET/OU EXTERIEURES

- **Rappel :**

La **licence individuelle** concerne tout étudiant qui ne dispose pas d'A.S. au sein de son établissement ; celui-ci pourra être autorisé à intégrer l'équipe d'une A.S. de la même académie dans les limites présentées ci- dessous.

La **licence extérieure** concerne tout licencié qui ne dispose pas dans sa propre A.S. d'une équipe dans le sport considéré ; celui-ci pourra être autorisé à intégrer l'équipe d'une A.S. de la même académie dans les limites présentées ci- dessous.

- **Dispositions :**

- Pour les Ecoles :

En niveau 1, aucune licence individuelle ou extérieure n'est autorisée en championnat des écoles qualificatif pour la finale nationale.

- Pour les Universités :

En niveau 1, 1 licence individuelle maximum est autorisé par équipe. Aucune licence extérieure n'est autorisée.

- Pour les Ecoles et Universités :

Dans les niveaux 2 et 3, une ou plusieurs licence(s) individuelle(s) et /ou extérieure(s) seront autorisées dès lors qu'il n'est pas possible de composer une équipe complète au sein de l'AS. Les équipes pourront être composées d'étudiants issus d'écoles et/ou d'universités différentes.

	Licences individuelles autorisées	Licences extérieures autorisées	Nombre de joueurs maximum sur la feuille de match	Nombre de joueurs minimum sur le terrain
HBFE1 / HBME1	0	0	14	5
HBFU1 / HBMU1	1	0		
HBFE2 / HBME2 / HBMU2 HBM3	Oui dès lors qu'il n'est pas possible de composer une équipe complète au sein de l'AS			

La LIFSU-Paris doit émettre un avis favorable à tous les cas de figure présentés.

Un étudiant ne peut représenter qu'une seule association sportive, même s'il possède deux cartes d'étudiant. Un étudiant possédant une inscription en STAPS sera obligatoirement licencié dans cet établissement.

1.2.3 FORMALITES ADMINISTRATIVES D'ENGAGEMENT :

L'inscription définitive des équipes est validée par le respect obligatoire des 2 étapes suivantes :

- Avoir effectué l'engagement sur MysportU pour le **Judi 8 Octobre 2026 23h59 dernier délai**
- Les droits d'engagement associés seront à régler à réception de la facture envoyée par la LIFSU-Paris.

1.2.4 DROITS D'ENGAGEMENT :

AS sans terrain : 150 € par équipe

AS avec terrain [1 rencontre possible] :

1^{ère} équipe : 50 € par équipe
2^{ème} équipe : 50 € par équipe
Au-delà de 2 équipes : 130 € par équipe

Frais d'arbitrage : 100€ par équipe

2 REGLEMENT SPECIFIQUE HANDBALL

2.1 DUREE DES MATCHS

Durée incompressible d'échauffement : 15 minutes

Pour les niveaux 1 et 2

2 mi-temps de 30 minutes (arrêt aux temps-morts)

1 temps-mort (TM) par mi-temps

Pour le niveau 3

2 mi-temps de 30 minutes (sans arrêt du temps)

1 temps-mort (TM) par mi-temps

Matchs à élimination :

- ✓ En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : séance de 5 tirs au but (TAB)
- ✓ Puis mort subite.

2.2 JOUEURS BRÛLÉS

- Règle régionale pour les AS ayant au moins 2 équipes :

Une liste de 7 joueurs brûlés sera déposée lors de l'engagement initial de l'équipe dans le meilleur niveau (niveau 1). Tout joueur figurant sur la liste ne pourra participer à aucune rencontre avec une autre équipe.

Si la liste de joueurs brûlés n'est pas adressée à la fin de la deuxième journée, la LIFSU Paris - Île-de-France prendra les 7 premiers joueurs de l'équipe 1 marqués sur la feuille de match de la première journée comme joueurs brûlés.

Au niveau universitaire, aucun joueur apparaissant sur une feuille de match en équipe 1 ne pourra jouer en équipe 3 même s'il n'est pas brûlé.

NB : Ces listes de joueurs brûlés seront visibles sur la page handball de notre site www.sport-u-iledefrance.com

- Règle de brûlage entre plusieurs équipes d'une même AS au même niveau :

S'agissant d'une AS qui engage plusieurs équipes au même niveau, une règle de non-cumul s'appliquera entre les 2 équipes. **Aucun passage d'un collectif à l'autre n'est autorisé pour ces joueurs brûlés.**

2.3 REGLE PARTICULIERE

En niveau 1, si une AS a 2 équipes dans la même poule, le match les opposant se déroulera lors de la première journée.

2.4 CLASSEMENT DES POULES

Le classement des poules sera fait en attribuant :

- 3 points à l'équipe gagnant la rencontre,
- 2 points aux 2 équipes lors d'un match nul,
- 1 point à l'équipe perdant la rencontre,
- 0 point à l'équipe ayant déclaré forfait.

En cas d'égalité :

Si deux équipes ou plusieurs équipes totalisent le même nombre de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes :

1. Par le nombre de matchs perdus par forfait.
2. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées.
3. Par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées.
4. Par le moins grand nombre de buts encaissés dans les rencontres entre les équipes concernées.

5. Par la différence de buts marqués et encaissés sur l'ensemble de la compétition
6. Par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de la compétition.
7. Par le moins grand nombre de buts encaissés sur l'ensemble de la compétition.
8. Par le moins de sanctions enregistrées.
9. Par tirage au sort.

2.5 FORFAITS – AMENDES

- FORFAIT AVEC PREAVIS*	50,00€
- FORFAIT SANS PREAVIS**	100,00 €** 2 Forfaits = l'équipe est exclue du championnat
- FORFAIT GENERAL ANNONCE	100,00 €
- FORFAIT GENERAL PAR PENALITE	200 € Cumulé aux forfaits enregistrés

Au coup de sifflet de début de match (échauffement passé), l'équipe incomplète, **moins de 5 joueurs (euses)** présent(e)s est déclarée **FORFAIT**. Le terrain devra être libéré pour l'heure de l'échauffement du match suivant.

Pour les matchs arbitrés, les forfaits non déclarés avant le mercredi 16h00 seront à la charge de l'équipe forfait (45 € niveau 1 et niveau 2) + amende (100 €).

ATTENTION :

- **2 FORFAITS entraînent le forfait général de l'équipe, sa rétrogradation au niveau inférieur pour la saison suivante et une amende de 200 €.**
- **En cas de non-transmission du résultat d'un match, les 2 équipes sont considérées comme forfait.**

2.6 RECLAMATIONS

Pour être prise en considération, toutes réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match avec un rapport de l'arbitre, et être confirmées par mail sous 24 heures.

2.7 REPORT DES MATCHS

• Principe de base :

Les demandes reports sont **à caractère très exceptionnel et annoncés au plus tard le vendredi 14h précédant le match.**

• Procédure :

En cas d'empêchement majeur, l'équipe demandeuse doit contacter la LIFSU Paris Île-de-France au plus tard le vendredi précédant le match et proposer une solution alternative via le [formulaire de demande de report en ligne](#) une fois l'accord trouvé avec l'équipe adverse (**ce qui suppose de contacter l'équipe adverse en amont et de proposer un gymnase accueillant la rencontre**). La LIFSU Paris Île-de-France se mettra en contact avec l'arbitre avant le mardi 17h.

Les arrangements entre équipes doivent se faire de obligatoirement par mail afin d'avoir des traces écrites. En cas de litige, seuls les écrits seront pris en compte par la LIFSU-PARIS.

En cas d'indisponibilité d'installation sportive, la LIFSU-Paris proposera un lieu de rencontre dans la mesure du possible. Si cette solution ne convient pas, un forfait sera attribué à l'équipe demandeuse.

Quand un report est accepté par la LIFSU-Paris et qu'il est validé, l'équipe absente sur le terrain à la date du report est déclarée battue par forfait et supportera la charge des frais d'arbitrage.

En cas d'incident sur les installations sportives empêchant le déroulement de la rencontre, la LIFSU-Paris reprogrammera le match.

2.8 QUALIFICATION CHAMPIONNATS DE FRANCE

NIVEAU	RETOUR INTER-LIGUES	FINALES
CFU National 1	15 AVRIL 2027	8 AU 10 JUIN 2027 à POITIERS
CFU National 2	15 AVRIL 2027	8 AU 10 JUIN 2027 à POITIERS
CFE National 1	18 FEVRIER 2027	30 MARS AU 1 ^{ER} AVRIL 2027 à RENNES
CFE National 2	18 FEVRIER 2027	30 MARS AU 1 ^{ER} AVRIL 2027 à RENNES
CDF BEACH HANDBALL	Sur inscription Au plus tard le 1 AVRIL 2027	12 AU 13 MAI 2027 à CHATEAUROUX

Les modalités de qualification sont fixées par la CMN.

3 DEROULEMENT DES RENCONTRES

3.1 CALENDRIER

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par la LIFSU - PARIS pour les compétitions régionales et inter-ligues ⇒ Sur [MySportU](#)

Jusqu'au mercredi soir précédant les rencontres, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux calendriers. Vous devez donc consulter le site régulièrement pour en être informé.

Passée cette limite du mercredi soir, les éventuelles modifications de calendriers vous seront notifiées par téléphone ou mail.

3.2 PROCEDURE DE MATCH

- **En amont de la rencontre :**

Les capitaines doivent impérativement se contacter **au moins 72h à l'avance** (soit au plus tard le lundi précédant la rencontre) afin de **confirmer la présence de l'équipe et éviter ainsi des déplacements inutiles**.

- **Le jour de la rencontre :**

- Avant la rencontre, **les correspondants d'équipe doivent saisir en amont la composition de leur équipe sur la feuille de match dématérialisée** sur MySportU.

- Les capitaines ou les correspondants d'équipe devront présenter **les licences dématérialisées FF Sport U et les cartes étudiantes des joueurs** au représentant de la FF Sport U (arbitre ou délégué) et/ou au capitaine adverse.

- Les capitaines doivent impérativement **signer électroniquement la feuille de match** initiale de la rencontre pour signifier le début de celle-ci.

Tous les joueurs doivent être présents au début de la rencontre au moment de la vérification des licences.

- **A la fin de la rencontre :**

Les capitaines doivent impérativement **signer électroniquement la feuille de match à l'issue de la rencontre**

3.3 UTILISATION DES INSTALLATIONS

- **Procédure :**

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut impérativement **enregistrer votre présence** auprès des gardiens.

ATTENTION : L'utilisation de la colle est interdite dans de nombreux gymnases. Il est impératif de respecter les règles édictées.

- **Sécurité :**

La plupart des installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

La LIFSU-Paris attire tout particulièrement votre attention sur la manipulation des buts de Handball, et sur l'impérieuse nécessité de les fixer au sol en début de séance, mais également de les ranger, lorsque l'activité suivante est différente, en les accrochant aux endroits prévus à cet effet afin d'éviter qu'ils basculent en cas de suspension. Votre vigilance permettra d'éviter des accidents qui peuvent être très graves.

3.4 RESPECT DES HORAIRES

Les horaires annoncés sur les calendriers sont ceux d'accès à la salle. Chacun est prié de respecter cet horaire et le temps d'échauffement (15' minimum) afin que la rencontre se déroule dans son intégralité.

3.5 FEUILLES DE MATCHS

Les feuilles de match « papier » sont à remplir en plus de celle dématérialisée. [Elles sont téléchargeables sur notre site internet.](#)

L'équipe marquée en premier (celle qui reçoit) sur le calendrier fournit la feuille de match en version papier.

Attention : la feuille de match « papier » est à téléverser sur MySportU par l'équipe receveuse à la fin de la rencontre.

En cas de problème, l'équipe doit émettre des réserves écrites avant ou après la rencontre au dos de la feuille de match et sur la feuille de match dématérialisée. La Commission Mixte Régionale (CMR) sera sollicitée au besoin en cas de litige ; la Commission Disciplinaire (organe de la CMR) interviendra également si nécessaire.

3.6 COMMUNICATION DES RESULTATS

Pour être validés, les résultats doivent impérativement être saisis sur MySportU à **l'issue de la rencontre**. La feuille de match « papier » doit être téléversée.

L'arbitre et les capitaines doivent valider la fin du match sur MySportU.

3.7 CONSULTATION DES RESULTATS

[Les résultats seront consultables dès le vendredi, en ligne sur MySportU.](#)

Tout erreur ou omission relevée doit nous être signalée le plus rapidement possible.

4 ARBITRAGE DES RENCONTRES

4.1 RENCONTRES REGIONALES

Niveau 1 : Les championnats de niveau 1 seront arbitrés.

En cas d'absence d'arbitre officiel, et sauf accord avant le match entre les deux capitaines, chaque équipe est tenue de présenter un arbitre. Après tirage au sort, la personne désignée deviendra à ce moment arbitre officiel et respectée comme tel.

L'arbitre désigné officie pour toute la durée du match, sans changement à la mi-temps.

Niveau 2 : Les championnats de niveau 2 seront arbitrés dans la mesure du possible.

En cas d'absence d'arbitre officiel, la règle qui s'applique est identique à celle du niveau 1.

Niveau 3 : Les championnats de niveau 3 seront arbitrés dans la mesure du possible.

En cas d'absence d'arbitre officiel, la règle qui s'applique est identique à celle du niveau 1.

IMPORTANT :

Les étudiants souhaitant arbitrer doivent se faire connaître en envoyant un mail à aboix@sport-u.com et fdaligault@sport-u.com

4.2 ARBITRAGE CHAMPIONNATS DE FRANCE

Cf règlement national FFSU.

5 ORGANISATION PREVISIONNELLE DU CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE 2026/2027 – HAND A 7

NB : Cette organisation est uniquement prévisionnelle car susceptible d'évoluer selon le nombre d'équipes engagées.

Tous les organigrammes seront sur le site : www.sport-u-iledefrance.com (Rubrique handball) et sur le calendrier public de MySportU. La répartition des équipes dans les différents niveaux s'effectue selon les engagements et le niveau d'évolution en 2025/2026 comme présenté en CMR.

5.1 CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE : CFU N1 ET N2 A BREST LES 7, 8 ET 9 JUIN 2027

5.1.1 CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE FEMININ- QUALIFICATIF CFU

➤ **Niveau 1 U Filles : 6 équipes**

- **Phase 1** : Un Championnat de 6 équipes en matchs aller/retour
- Période programmation : du 05/11/2026 au 04/03/2027
- **Phase 2** : Finale et petite finale pour constituer le podium IDF

Jeudi 25 mars 2027 à la MDH : Finale à 16h et Petite Finale à 14h (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe descendra en Niveau 2 (la dernière de la phase 1)

Quotas CFU N1 et N2 :

- 1^{er} Inter – Ligue IDF: CFU N1
- 2^{ème} Inter – Ligue IDF : CFU N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFU. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFU N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes.

5.1.2 CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE MASCULIN - QUALIFICATIF CFU

➤ Niveau 1 U Garçons :

- Phase 1 : Un Championnat de 8 équipes
- Période programmation : du 05/11/2026 au 04/02/2027
- Phase 2 : phase finale

Jeudi 25 février 2027 : ¼ Finales Finales Inter-Ligue IDF

Jeudi 11 mars 2027 : ½ Finales Inter-Ligue IDF + partie basse

Jeudi 25 mars 2027 à la MDH : Finale à 14h et Petite Finale à 16h (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF + Matches classement

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe descendra en Niveau 2 (la 8^{ème} à l'issue de la phase finale)

Quotas CFU N1 et N2 :

- 1^{er} Inter - Ligue IDF: CFU N1
- 2^{ème} Inter - Ligue IDF : CFU N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFU. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFU N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes

5.2 CHAMPIONNAT DES ECOLES : CFE N1 ET N2 A DIJON LES 17,18 ET 19 MARS 2026

5.2.1 CHAMPIONNAT DES ECOLES FEMININ - QUALIFICATIF CFE

➤ Niveau 1 Écoles Filles :

- Phase 1 : Un Championnat de 7 équipes
- Période programmation : du 05/11/2026 au 04/02/2027

- Phase 2 : tableau final

Jeudi 28 janvier 2027 : ½ Finales Inter-Ligue IDF

Jeudi 04 février 2027 à 14h à la MDH : Finale et Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF

Jeudi 04 février 2027 : Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF

Quotas CFE N1 et N2 :

- 1^{er} Inter - Ligue IDF: CFE N1
- 2^{ème} Inter - Ligue IDF : CFE N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFE. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFE N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes.

- Phase complémentaire régionale : Championnat pour les classées de 3 à 7

Date de début : 04/02/2027

Date butoir Phase 1 : **29/04/2027**

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe descendra en Niveau 2 (la dernière de la phase complémentaire)

5.2.2 CHAMPIONNAT DES ECOLES MASCULIN - QUALIFICATIF CFE

➤ Niveau 1 Écoles Garçons :

- Phase 1 : Un Championnat de 8 équipes
- Période programmation : du 05/11/2026 au 04/02/2027

- Phase 2 : phase finale

Jeudi 28 janvier 2027 : ½ Finales Inter-Ligue IDF+ partie basse

Jeudi 04 février 2027 à 16h à la MDH : Finale

Jeudi 04 février 2027 : Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF + Matches classement

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe descendra en Niveau 2 (la 8^{ème} à l'issue de la phase finale)

Quotas CFE N1 et N2 :

- 1^{er} Inter - Ligue IDF: CFE N1
- 2^{ème} Inter - Ligue IDF : CFE N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFE. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFE N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes.

5.3 CHAMPIONNAT A FINALITE REGIONALE

5.3.1 CHAMPIONNAT MIXTE E/U FEMININ

➤ **Niveau 2 Ecoles/Universités Filles :**

- Phase 1 : 1 poule commune Ecoles/Universités
- Période programmation : du 05/11/2026 au 11/03/2027
- Phase 2 : tableau final intégral
- **Du Jeudi 18 mars 2027 au 22 avril 2027 :**
- **Jeudi 22 avril 2026 à la MDH : Finale (16h) et Petite Finale (14h) (3^{ème} place) + Matchs de classement 5/6 ; 7/8 ; 9/10**

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe E et 1 équipe U monteront en Niveau 1

5.3.2 CHAMPIONNAT E/U MASCULIN

➤ **Niveau 2 Universités Garçons :**

- Phase 1 : 2 poules de brassage
- Période programmation : du 05/11/2026 au 11/03/2027
- Phase 2 : phase finale (tableau haut et bas)
- **Du Jeudi 18 mars 2027 au 22 avril 2027 :**
- **Jeudi 22 avril 2026 à la MDH : Finale (14h) et Petite Finale (16h) (3^{ème} place) + Matchs de classement 5/6 ; 7/8 ; 9/10**

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe E et 1 équipe U montera en Niveau 1

➤ **Niveau 2 Ecoles Garçons :**

- Phase 1 : 1 poule de brassage
- Période programmation : du 05/11/2026 au 11/03/2027
- Phase 2 : phase finale (tableau haut et bas)
- **Du Jeudi 18 mars 2027 au 29 avril 2027 :**
- **Jeudi 29 avril 2026 à la MDH : Finale (14h) et Petite Finale (16h) (3^{ème} place) + Matchs de classement 5/6 ; 7/8 ; 9/10**

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe E et 1 équipe U montera en Niveau 1

➤ **Niveau 3 Ecoles/ Universités Garçons :**

- Phase 1 : 2 poules
- Période programmation : du 05/11/2026 au 11/03/2027
- Phase 2 : tableau final (tableau haut et bas)
- **Du Jeudi 18 mars 2026 au 29 avril 2027 :**
- Phases finales
- **Jeudi 29 avril 2027 : Finale (16h) et Petite Finale (14h) (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF + Matchs de classement 4/6 ; 7/8 ; 9/10**

Pour la saison 2027/2028, 1 équipe E et 1 équipe U monteront en Niveau 2

Règlement spécifique : au niveau 3 écoles/universités garçons :

- Plusieurs jeunes femmes possibles sur la feuille de match ;
- 1 jeune femme au maximum sur le terrain par équipe ;
- Une équipe mixte H/F ne pourra pas prétendre à la montée au N2.
- Nous attirons l'attention des équipes concernées sur la vigilance quant au contact entre une fille et un garçon le cas échéant.

6 NOUVELLE OFFRE DE PRATIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA LIGUE IDF DE HB

La ligue IDF HB et la LIFSU s'associent pour mettre en place un événement sportif et festif autour des pratiques du Handball appelé « **la nuit du Hand** ».

- All star game HB
- Tournoi de Beach Hand
- Tournoi de Hand à 4

7 PARTENARIAT AVEC LE PARIS92

Une convention de partenariat avec le PARIS92 en cours de renégociation.

8 BEACH HAND

Une coupe de France de Beach Hand aura lieu les 12 et 13 Mai 2027 à Châteauroux (sur inscription).

FORMULE SPORTIVE : OPEN sur inscription (Championnat H et F)

QUALIFICATIONS :

- Pas d'épreuves qualificatives (Quota d'équipes en fonction site organisateur)
- Sélections éventuelles avec priorité à la représentation territoriale

COMPOSITION D'EQUIPE :

- Equipe de 8 joueurs et minimum 4 sur le terrain (3 joueurs et un gardien)

Renseignements et inscriptions par mail à fdaligault@sport-u.com et aboix@sport-u.com

9 PRET D'INSTALLATIONS

Au cours de l'année universitaire, les étudiants licenciés FFSU désireux de pratiquer le handball, pourront accéder librement aux installations sportives sur les créneaux loués à l'année par la LIFSU-Paris.

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut impérativement signer les feuilles de présence que tiennent à votre disposition les gardiens.

Certaines installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

L'inscription est gratuite mais **obligatoire avant le dimanche minuit** par mail à fdaligault@sport-u.com et aboix@sport-u.com

Les étudiants doivent obligatoirement signaler leur présence à l'accueil afin que celle-ci soit enregistrée sur le logiciel de réservation de la Ville de Paris (indispensable pour le maintien du créneau).

10 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc.) sur la **page Handball** du site de la FF Sport U :

<https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/handball/>

Pour toutes les informations réglementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant sur le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN. En l'absence de règlement spécifique FF Sport-U, c'est le règlement FFHB qui fera référence.

Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

Le Directeur Régional du Sport U
Arnaud BOIX